

**Colloque international**  
**Agrès, scénographie et éco-conception**  
15 au 17 novembre 2019

Chaire ICiMa (chaire d'innovation Cirque et Marionnette) et Circus Arts Research Platform  
Cnac, Châlons-en-Champagne

avec le soutien de la ville de Châlons-en-Champagne.

À l'heure où la conscience écologique s'exprime dans l'ensemble des sociétés post-industrielles, le monde des arts du spectacle et ses acteurs semblent devoir s'emparer, eux aussi, du débat. La question des déchets et de leur traitement trouve en effet un écho particulier dans la conception scénographique des arts scéniques. Par ailleurs, plus encore que tous les autres sans doute, les arts du cirque et les arts de la marionnette ne peuvent se passer de certains matériaux plus ou moins recyclables que ce soit pour l'élaboration des agrès ou des marionnettes.

Dans le cadre du chantier « Cycle de vie des matériaux du spectacle vivant » de l'axe « Matériaux », la chaire ICiMa propose d'aborder le sujet dans le cadre d'un colloque international. Cette rencontre vise à interroger les pratiques, les possibilités et les engagements en ce qui concerne la démarche d'éco-responsabilité que le spectacle vivant, tout comme les autres secteurs, investit peu à peu. Une attention particulière sera accordée aux arts de la marionnette et à ceux cirque.

Dans ce contexte social de transition écologique, nous nous demanderons si la pensée du développement durable peut pénétrer les écritures de l'espace scénique. La relation entre l'écologie et la scénographie n'est-elle qu'une relation de contrainte ou, au contraire, l'inscription dans le développement durable, notamment par les moyens de l'éco-conception, ne peut-elle pas intégrer pleinement la réflexion esthétique et devenir, finalement, un élément de créativité ?

Plus largement, la pensée de l'écophilosophie, élaborée entre autres par Félix Guattari<sup>1</sup>, semble peu à peu s'introduire dans la philosophie des arts. Comme en témoigne la journée d'étude organisée à l'Université Paris 8 en 2017<sup>2</sup>, l'écophilosophie, qui permet de considérer l'environnement, le social, l'économique et le politique en matière d'écosystèmes relationnels, trouve sa place au cœur de nombreux processus de création artistique aujourd'hui.

Au-delà des relations qui peuvent se nouer entre la pensée écologique et la création scénique, l'agrès de cirque impose quant à lui une réflexion particulière relative à sa place dans les scénographies, mais aussi à la possibilité d'une démarche d'éco-conception adoptée pour la création d'une structure qui doit aussi assurer la sécurité de l'artiste.

L'un des sujets au programme du colloque mettra donc en lumière la relation entre les agrès de cirque et la scénographie. L'agrès s'intègre-t-il dans l'espace scénique en tant qu'objet extérieur, devient-il un élément de l'écriture, ou, encore, peut-il s'ériger en scénographie à part entière ? Cet outil qui permet au circassien de pratiquer sa discipline peut-il devenir autre chose qu'une structure ? Est-il possible que l'artiste développe un rapport différent avec son agrès que celui de la servitude de l'objet à l'humain ? L'observation de

---

<sup>1</sup> Voir Félix Guattari, *Qu'est-ce que l'écophilosophie ?*, textes présentés par Stéphane Nadaud, éditions Lignes/Imec, 2013.

<sup>2</sup> « Critiques de la modernité (et post-modernité) et écophilosophies de l'art », Journée d'étude du 18 novembre 2017, EDESTA (Université Paris 8). Voir aussi l'article de Flore Garcin-Marrou, « Pour un théâtre écophilosophique », Labo LAPS 2014, consulté le 19 mars 2019. URL : <http://labo-laps.com/theatre-ecosophique/>

certaines pratiques innovantes permettra d'apporter des éléments de réponses à ces interrogations que soulève l'espace scénique circassien. De même, nous porterons attention à la construction d'agrès personnels ou inédits, à l'image du Girafon de Sébastien Le Guen. Dans ce cadre, le désir de découpler les possibilités techniques précède-t-il la recherche esthétique et/ou scénographique ?

L'approche de l'éco-responsabilité sera aussi au cœur des débats. Il s'agira de se demander comment les arts du spectacle peuvent intégrer une conception du développement durable à leur activité<sup>3</sup>. Créer revient-il inévitablement à polluer<sup>4</sup> ? Existe-t-il des moyens de recycler les matériaux utilisés, que ce soit pour les scénographies, les marionnettes, les costumes, les accessoires ou encore les agrès ? Nous pourrions observer les démarches entreprises par certaines structures, comme celle de *La Ressourcerie du spectacle*, association loi 1901 créée en 2014.

Si l'on se pose la question du recyclage des objets existant, n'est-il pas possible de les inscrire, à partir de leur fabrication, dans une économie circulaire ? Il faudrait alors penser le devenir et le retraitement des matériaux dès la conception des éléments. En ce qui concerne les agrès par exemple, les matériaux avec lesquels ils sont conçus sont à même de connaître une multitude d'usages différents. Les scénographies, qui posent moins directement la question de la sécurité des artistes et donc de la qualité des matériaux employés, ne pourraient-elles pas être conçues dans une démarche d'éco-conception ? Par ailleurs, cette stratégie écologique impose-t-elle nécessairement une esthétique particulière ?

Enfin nous nous demanderons si ces diverses réflexions et les pratiques qui y sont associées trouvent aujourd'hui leur place dans les formations professionnelles en scénographie, en arts de la marionnette et en arts du cirque – compte tenu du fait que de nombreux artistes construisent leur propre agrès.

L'éco-responsabilité face au devenir des décors est une problématique de plus en plus formulée par les compagnies et par les structures<sup>5</sup>. Pour réduire l'empreinte environnementale inhérente à la création, est-il possible d'importer directement des solutions et des pratiques issues du traitement et de la valorisation des déchets pratiqués en entreprise ? Quels pourraient être les devenirs des matériaux qui ont servi aux arts du spectacle, et aux arts de la piste ? La réutilisation qui, dans la terminologie liée au développement durable, définit précisément l'usage d'un objet déjà existant pour une fonction différente, semble être une pratique envisageable pour l'élaboration des scénographies. En ce qui concerne les agrès, le recyclage, impliquant la revalorisation des pièces ou des matériaux dans de nouvelles configurations, est une pratique qui peut permettre de limiter les déchets<sup>6</sup>. Toutefois, il

---

<sup>3</sup> En ce qui concerne la marionnette, voir l'article de Romain Allais, Benjamin Tyl, Julie Postel et Raphaële Fleury, « Eco-design in the puppet world, a co-learning process », *Design 2018 15th International Design Conference*, May 2018, Dubrownik, Croatia.

<sup>4</sup> Cette question était au cœur des rencontres organisées par la chaire ICiMa et le Jardin Parallèle lors du festival Orbis Pictus en 2016 (« Créer, est-ce inventer ou produire ? ») et en 2017 et 2018 (« Construire – Polluer – Créer » #1 et #2)

<sup>5</sup> Le Festival d'Aix-en-Provence s'est par exemple engagé dans la réduction des déchets liés à la construction des décors.

<sup>6</sup> Ces pistes de réflexion ont été abordées lors de la table-ronde « Eco-conception et économie circulaire : quelques exemples dans le cirque » dans le cadre des Rencontres professionnelles organisées pendant Biennale des arts du cirque en janvier 2019 à Marseille et durant laquelle la chaire ICiMa a pu présenter l'avancée de ses travaux.

convient sans doute de s'arrêter, dans ce cadre, sur les normes de sécurité qui accompagnent la construction des agrès.

Ces pratiques contribuent à l'engagement du spectacle vivant dans une démarche de développement durable, mais posent en outre la question de la dimension patrimoniale. Quels éléments déterminent l'avenir muséal d'un objet issu d'une création artistique ? Dans quelle mesure peut-on dire qu'une scénographie ou une marionnette est un déchet plutôt que le témoin d'une pratique ? L'agrès, qui se situe entre outil et scénographie, n'est-il voué qu'à la disparition ? L'équilibre entre patrimoine et déchet devient encore plus fragile quand nous considérons les nombreux agrès innovants et uniques créés par les circassiens.

Les approches différentes et complémentaires (communications académiques, interventions de professionnels des arts du spectacle et du secteur du développement durable, témoignages d'artistes, etc.) permettront de saisir l'engagement des acteurs du spectacle vivant dans la transition écologique. L'objectif est de mettre en lumière les pratiques déjà existantes et d'en faire advenir de nouvelles.

Les propositions de communications d'une longueur de 250 mots maximum sont à soumettre à Cyril Thomas (cyril.thomas[at]cnac.fr) et Karine Saroh (secretariat@icima[at]cnac.fr) avant le 17 juin 2019, accompagnées d'une biographie mentionnant les principales publications scientifiques d'une dizaine de lignes.

#### **Organisation et comité scientifique :**

Karine Saroh, Docteure en arts du spectacle, secrétaire scientifique chaire ICiMa

Cyril Thomas, Responsable de la recherche au Cnac

Marion Guyez, Maîtresse de Conférences en arts de la scène à l'Université Grenoble Alpes

Eric Valette, Professeur des Universités en arts plastiques à l'Université Picardie Jules Verne.



**La chaire d'innovation Cirque et Marionnette - ICiMa reçoit les soutiens de :**

